

# LE COÛT DE PRODUCTION ET L'ÉVOLUTION DU REVENU EN ÉLEVAGE OVIN VIANDE

## COST OF PRODUCTION AND INCOME DEVELOPMENT IN SHEEP MEAT PRODUCTION

Par Pierre AUTEF<sup>(1)</sup>

(Communication présentée le 20 décembre 2012)

### RÉSUMÉ

Depuis les années 1980, le troupeau ovin n'a cessé de diminuer en France. Cette évolution est nettement plus marquée dans les élevages producteurs de viande, alors que les élevages laitiers, bénéficiant d'une plus-value grâce à des produits sous signes officiels de qualité, présentent une stabilité de leur effectif. Récemment, le rééquilibrage de la politique agricole commune en faveur de la production de viande ovine a permis d'améliorer le revenu des ateliers de brebis allaitantes; la diminution des importations en provenance des Îles Britanniques et de Nouvelle Zélande a contribué à une amélioration des cours de la viande. Cependant, la consommation française stagne et les charges d'exploitation augmentent de façon continue, fragilisant la viabilité économique de la filière. Dans ce contexte, le vétérinaire dispose de leviers pour aider ces éleveurs à améliorer le bilan technico-économique de leur élevage.

**Mots-clés:** ovins, production, effectifs, coûts de production, conditionnalité.

### SUMMARY

*In France, the total sheep flock has fallen consistently since the 1980s, but this downward trend affects mostly the meat production as dairy flocks remain stable, boosted by official quality labels. Recently, the reform of the Common Agricultural Policy on sheep meat production helped improve the income from breeding ewes, and reduced imports from New Zealand and Great Britain helped improve meat prices. However, French consumption is stagnating and operating costs are rising continuously, thereby weakening the industry's economic viability. Veterinarians can use some levers to help farmers improve the technical and economic performance of their farms.*

**Key words:** ovine, sheep industry, numbers, production costs, conditionality.

### LA PRODUCTION FRANÇAISE: ÉTAT DES LIEUX, ÉVOLUTION

L'élevage ovin est présent au sud de la Loire, avec une forte densité des cheptels dans le Massif central, dans le bassin de Roquefort, et dans les Pyrénées Atlantiques.

En 2009, le recensement agricole (Agreste) fait état d'un effectif total de 5 360 693 brebis dont 3 985 885 brebis allaitantes réparties dans 54 247 élevages de plus de 100 têtes et 1 374 808 brebis laitières, dans 4910 élevages de 300 têtes (*figure 1*). Alors qu'en 1980, l'effectif total des ovins avoisinait 13 millions de têtes, il n'est plus que de 7,8 millions en 2008 ; cette diminution de 40%, en une trentaine d'années, résulte presque entièrement de la chute constante du nombre des brebis allaitantes pendant cette période (*tableau 1*).

Parmi les causes les plus évidentes responsables de cette diminution, on peut citer la grande disparité des élevages (disparition des élevages de petite taille ou disparition des ovins au profit des bovins dans les élevages mixtes), concurrence des viandes importées de Nouvelle-Zélande, d'Irlande et de Grande-Bretagne à des cours inférieurs, baisse des aides européennes jusqu'en 2009, crises sanitaires (encéphalopathie spongiforme subaiguë transmissible ou ESST, fièvre aphteuse au début des années 2000, fièvre catarrhale ovine...). Au contraire, le nombre de brebis laitières s'est maintenu, bénéficiant d'une conjoncture économique stable et favorable (*tableau 1*).

(1) Docteur vétérinaire, diplomate of the European College of Small Ruminant Health Management.

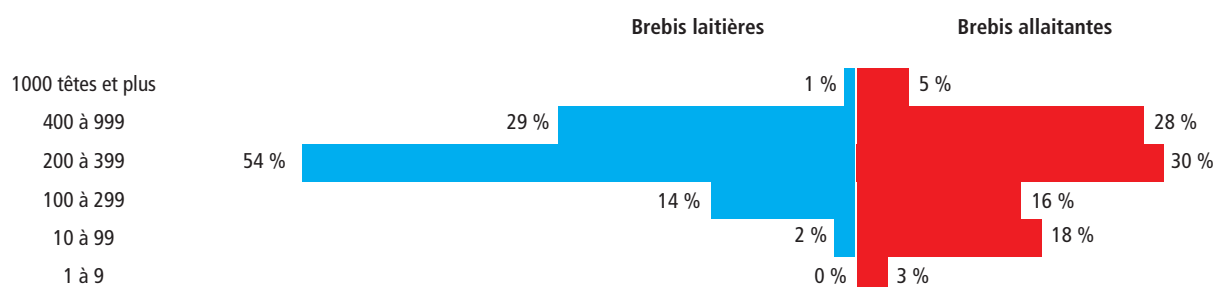


Figure 1 : Répartition des cheptels de brebis laitières (en bleu) et allaitantes (en rouge) en fonction de leur taille.

L'évolution des élevages est comparable à celle des effectifs, avec une forte diminution du nombre des élevages de production de viande (brebis allaitantes) et une diminution plus modérée de celui des élevages laitiers, consécutive à l'accroissement de leur taille. Il faut noter cependant qu'à la fin des années 2000, le nombre de cheptels inférieurs à 10 brebis est d'environ 22.000, soit un tiers des cheptels (tableau 2)...

En termes d'intégration, 61 organisations de producteurs regroupent 12.600 élevages et un peu plus de trois millions de brebis, soit plus de la moitié des effectifs totaux (Agreste). L'intégration permet une plus grande stabilité des prix de vente des agneaux, un appui technique valable, l'attribution d'aides liées à la contractualisation de la production.

La production de viande en France, de 111.000 tonnes, est largement insuffisante pour satisfaire la consommation de viande ovine, évaluée à 237.000 tonnes : le taux d'auto-provisionnement est de 47%. La différence est compensée par des importations en provenance de Nouvelle-Zélande (13%), d'Irlande (10%) et de Grande-Bretagne (25%). À l'échelon européen, la France produit 11% de l'offre de viande ovine contre 33% pour la Grande-Bretagne et 21% pour l'Espagne (Agreste).

En ce qui concerne la production de lait, sa collecte au cours des 15 dernières années est en légère augmentation. Plutôt stable dans le bassin de Roquefort, elle a fortement progressé dans les Pyrénées Atlantiques, conséquence de l'augmentation importante du nombre des élevages et de la reconversion des éleveurs vers la production laitière qui bénéficie de signes officiels de qualité (tableau 3).

Nombre d'ovins en milliers de têtes	1980	1990	2000	2008	2008/2000
Total	12.846	11.071	9.324	7.781	-17%
Brebis et agnelles	9.185	8.476	7.306	5.830	-19%
dont allaitantes		7.120	5.704	4.341	-24%
dont laitières		1.356	1.602	1.588	-1%

Tableau 1 : Évolution des effectifs de 1980 à 2008.

Nombre d'élevages	1979	1989	1999	2009	2009/1979
Ayant des ovins	197.200	165.100	96.940	59.917	-38%
ayant des brebis allaitantes	191.850	153.900	89.040	54.247	-40%
ayant des brebis laitières		7.320	5.990	4.910	-18%
de moins de 10 brebis (demandeurs de primes)		78.854	53.070	37.649	-29%

Tableau 2 : Évolution du nombre des élevages de 1979 à 2009.

	1997-1998	2007-2008	variations
Quantité de lait collecté (millions de litres)	222	236	6%
dont en bassin de Roquefort	168	166	-1%
dont en Pyrénées atlantiques	34	48	41%
Production fromagère (milliers de tonnes)	46,7	53,3	14%
dont en bassin de Roquefort	20,5	39,3	91%
dont en Pyrénées atlantiques	7,6	13,5	77%

Tableau 3 : Évolution de la production laitière entre 1998 et 2008. La production laitière est exprimée en millions de litres et la production fromagère en milliers de tonnes.

## LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ACTUEL

Le rééquilibrage des aides de la Politique agricole commune en faveur des éleveurs ovins producteurs de viande a permis, de façon concrète depuis 2009, une amélioration de leur revenu. La prochaine réforme, en 2013, même si elle ne modifie pas la répartition des aides, risque d'en diminuer le montant.

Avant cette échéance, une amélioration, souhaitable, de l'efficacité technico-économique des ateliers passe par la diminution des coûts de production, l'amélioration de la valeur ajoutée et de la productivité du travail.

De plus, les fortes tendances actuelles de hausse du prix de l'énergie et des matières premières se répercutent sur le prix des aliments, des engrais, du matériel, rendant la maîtrise des coûts de production primordiale.

À cet effet, une méthode nationale de calcul des coûts de production en élevage ovin producteur de viande a été proposée par les réseaux d'élevage (Institut de l'élevage, Chambres d'agriculture) et harmonisée entre les filières herbivores (Tchakerian *et al.* 2003 ; Bellet & Morin, 2005 ; Tchakerian *et al.* 2009, 2010 ; Bellet, 2012). Comparant produits et charges, elle cumule toutes les charges sur une même unité de produit : le kg d'agneau produit en carcasse.

### Les produits

Les agneaux vendus sont, pour 90%, des agneaux finis pour lesquels les poids de carcasse et les prix de vente sont connus ; les autres types d'animaux (agneaux légers, maigres, reproducteurs...) sont convertis en poids de carcasse. Les agnelles de renouvellement ne sont pas prises en compte dans le calcul. Entre également dans le calcul des produits celui des coproduits : laine, réformes (brebis et béliers), vente de reproducteurs. Les primes sont comprises dans les produits. Différenciées entre primes couplées (ou spécifiques à l'atelier) et primes découplées (Droit à Paiement Unique et 2<sup>nd</sup> pilier<sup>2</sup>), elles sont affectées au calcul en fonction des surfaces utilisées pour l'élevage ovin ou en fonction des UGB (Unité de Gros Bétail).

Le produit total de l'atelier par kg de carcasse s'obtient en ajoutant au prix moyen du kg de carcasse, la somme des coproduits, des produits de la surface fourragère, des autres produits de l'atelier, des primes.

### Les charges

La surface affectée à l'atelier ovin prend en compte les surfaces fourragères plus celles « intra consommées ».

Elles comprennent :

- **les charges opérationnelles** : coût d'approvisionnement des animaux (concentrés, fourrages, achats d'herbe, frais d'estives...) et des surfaces (engrais, semences, produits phyto-

sanitaires...), frais d'élevage (vétérinaire, insémination, cotisations, chiens, tonte...), achats de reproducteurs ;

- **les charges de structure** : charge de mécanisation (carburant, lubrifiants, travaux par tiers, entretien, amortissement du matériel...), de bâtiments (amortissement et entretien, consommation d'eau, gaz, électricité ...)

- **les charges supplétives** : elles correspondent à la rémunération des facteurs de production et concernent :

- *la main d'œuvre* : la base forfaitaire de 1,5 SMIC brut par unité de main d'œuvre exploitant est retenue pour les analyses collectives (comparatifs, établissement de référence) ; elle peut être revue lors d'un conseil individualisé en fonction des objectifs de l'éleveur ;

- *la terre* : charge calculée sur la base d'un fermage à l'hectare (comparaison avec les terres en location) ;

- *les capitaux propres* : charge calculée sur la base d'un taux d'intérêt pour un placement moyen.

### Coût de production et prix de revient

Le coût de production intègre toutes les charges précédemment décrites, rapportées au poids d'agneaux produits, exprimé en kg d'équivalent carcasse soit :

*Coût de production = (charges opérationnelles + charges de structure + charges supplétives) / Production d'agneaux en kg d'équivalent carcasse*

Le prix de vente du kg d'agneau est obtenu en retranchant du coût de production l'apport des coproduits, des autres produits et des primes, soit :

*Prix de revient : Coût de production - (Coproduits + Autres produits + Primes) / Production d'agneaux en kg d'équivalent carcasse*

En 2009 et 2010, plusieurs éléments sont intervenus en faveur des élevages ovins producteurs de viande :

- l'amélioration du cours de la viande : le prix du kg de carcasse est passé de 5-5,5 € à 6,5-7 € et cette amélioration a également concerné les brebis de réforme ;

- l'amélioration des cours de la laine ;

- la diminution des importations en provenance de Grande-Bretagne et d'Irlande (où l'augmentation des prix de carcasse a comblé une partie du différentiel de 5,5 €/kg avec la France) et de Nouvelle-Zélande (consécutives à l'érosion du cheptel ovin) ;

- le rééquilibrage des aides européennes en faveur de l'élevage ovin avec une revalorisation de 24 € de la prime de base par brebis éligible (dont 3€ sous conditions), soit environ 1€ par kg carcasse d'agneau produit.

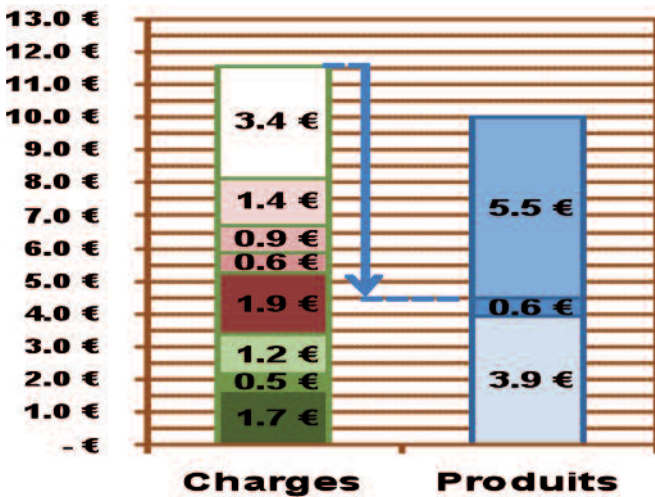
(2) Le « 2<sup>e</sup> pilier » est consacré au développement rural et est centré sur : l'amélioration de la compétitivité de l'agriculture, la promotion de la protection de l'environnement en agriculture, la participation au développement des territoires ruraux.

Une comparaison effectuée au sein des fermes permet de mettre en évidence des différences très significatives des coûts de production (figures 2 et 3, tableau 4) : il ressort en particulier de cette analyse l'importance de la productivité numérique par brebis, qui peut être extrêmement variable selon les élevages au point de la considérer comme un élément clé.

Certains éléments conjoncturels importants marquent ces deux dernières années :

- la production de viande ovine française reste à peu près constante malgré une diminution sensible du cheptel, qui est compensée par un alourdissement des poids de carcasse et une productivité par brebis améliorée;
- les cours, malgré des fluctuations saisonnières, restent à de bons niveaux depuis 2009, variant, en 2011, de 5,9 à 6,4 €/Kg ;
- les importations ont tendance à reculer : en avril 2012, elles ont effectivement diminué de 11 000 à 9 000 tonnes ;

Figure 2

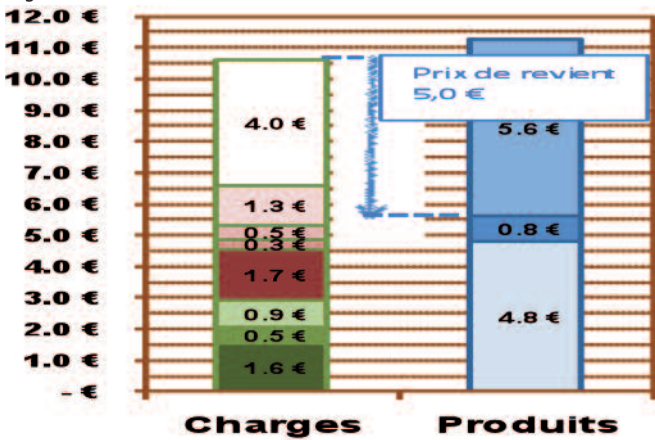


**Figure 2 :** Moyenne de 39 fermes de référence spécialisées en zone herbagère (année 2009) Le coût de production est de 11,5 €/kg de carcasse, le prix de revient de 7,06 €/kg de carcasse (flèche bleue descendante). La rémunération de la main d'œuvre permise par l'atelier ovine n'est en réalité que de 0,8 SMIC /UMO (Unité de Main d'œuvre), (Tchakérian et al. 2010).

Le calcul est basé a priori sur une rémunération de l'UMO de 1,5 SMIC. Ici, le coût de la main d'œuvre est de 3,4 €/kg de carcasse produit. Pour équilibrer le bilan charges/produit, cette variable doit être diminuée d'environ 1,5 €/kg, ce qui ramène le salaire permis à 0,8 SMIC /UMO.

- Prix/kg carcasse
- Produits joints
- Aides totales
- Travail
- Capital
- Frais divers de gestion
- Bâtiments
- Mécanisation
- Frais d'élevage
- Surfaces
- Aliments

Figure 3



**Figure 3 :** Moyenne de 28 élevages spécialisés ou mixtes (année 2010). Le coût de production est de 10,6 €/kg de carcasse, le prix de revient, de 5 €/kg de carcasse. La rémunération permise est de 2 SMIC /UMO, (Source : appui technique, Coop de France Limousin).

	Coût de production (€/kg de carcasse)	Prix de revient (€/kg de carcasse)	Productivité numérique (agneaux par brebis)	Poids de carcasses vendu (en kg par UTA ovine)	Poids d'aliments concentrés (en kg par kg de carcasse produit)
Tiers supérieur	8,9	5,7	1,26	10.240	7,2
Tiers moyen	11,3	6,5	1,07	7.925	8,3
Tiers inférieur	14,4	8,9	0,96	6.652	9,2

**Tableau 4 :** Comparaison des coûts de production et de la productivité de 39 fermes de référence, classées par tiers en fonction de leurs résultats. Le tiers supérieur regroupe les 13 fermes présentant les meilleures performances et le tiers inférieur, les 13 fermes les moins efficaces. Entre les deux, les 13 fermes dont les résultats sont moyens. (Tchakérian et al. 2009).

On notera l'importance de la productivité numérique par brebis, avec une différence de 0,3 agneau produit entre les fermes les plus et les moins performantes (UTA ovine=unité de travail annuel dans l'élevage ovine).

- une diminution globale des importations entraîne une diminution de l'achat de viande ovine en grandes surfaces ; la consommation en boucheries de détail (agneau français) se maintient, mais au final, la consommation diminue ;
- les primes ovines devraient rester équivalentes (seule la partie conditionnalité du rééquilibrage devrait augmenter par rapport à la partie fixe) ;
- mais les coûts de production sont en hausse. Leur évolution peut être appréciée grâce à l'indice des prix d'achats des moyens de production agricole (IPAMPA), qui est passé de 100 en 2005 à 126,3 en 2010. Les augmentations les plus importantes portent sur les postes énergie et lubrifiants (154,2), engrais (153,8) et aliments (138) ; le poste produits et services vétérinaires (113) n'a augmenté que de 13% pendant la même période.

### RÔLE DU VÉTÉRINAIRE

Le vétérinaire impliqué en production ovine ne doit pas ignorer ces éléments conjoncturels forts ni sous-estimer sa capacité à peser sur les résultats des éleveurs. Il doit être persuadé qu'il dispose de quelques leviers importants pour les aider à agir sur certains points.

En premier lieu, la productivité numérique reste l'élément clé du coût de production. Deux moyens de l'améliorer sont à sa disposition.

#### Gérer la reproduction

- conseiller la réforme systématique des brebis vides à la lutte d'automne (en saison) : on fait ainsi diminuer le taux d'infertilité des brebis de 20 à 5 % ; une seconde possibilité de gestation est envisageable pour les agnelles et les brebis non gestantes après leur mise à la reproduction à la lutte de printemps (hors saison) ;
- conseiller le *flushing* (figure 4) pour améliorer la note d'état corporel au moment de la lutte ;
- vérifier que le nombre de béliers disponibles est en adéquation avec le nombre de femelles mises à la lutte ;

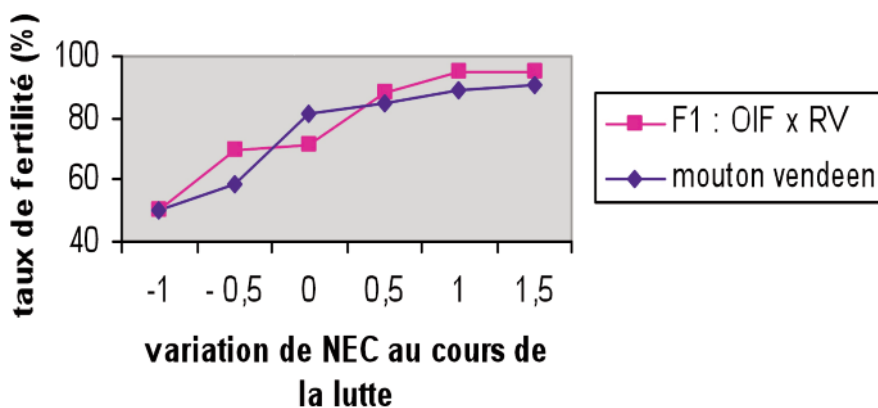


Figure 4 : Effets de la variation de l'état corporel (NEC) au cours de la lutte sur le taux de fertilité : une amélioration d'un à 1,5 point de la note permet d'atteindre un taux maximal de fertilité (F1= croisés Ile de France X Romanov).

- gérer et respecter les protocoles de dessaisonnement (utilisation d'éponges vaginales, d'implants de mélatonine, de béliers vasectomisés, de programmes lumineux...).

#### Diminuer la mortalité périnatale

Le vétérinaire a un rôle important à jouer dans certains élevages de brebis allaitantes où la mortalité périnatale peut avoisiner les 30% ! Une visite d'élevage avant l'agnelage doit permettre d'insister sur plusieurs points :

- *avortements* : une prévention médicale et sanitaire est nécessaire afin de diminuer les pertes importantes que peut occasionner un épisode abortif ;
- *poids à la naissance* : des enquêtes récentes ont montré qu'en élevage de brebis allaitantes, un agneau de moins de 2,5 kg à la naissance à 50% de chances de ne pas être vendu ;
- *transfert de l'immunité passive* : des outils de mesure de la concentration du colostrum de brebis en IgG (pèse colostrum, réfractomètre...) peuvent, à l'instar des élevages bovins, être utilisés lors d'une suspicion de défaut de transfert de l'immunité (Amalric, 2011). Les résultats serviront de point de départ à une réflexion plus globale (alimentation des brebis gestantes, parasitisme...) ;
- *maladies infectieuses* : différentes affections bactériennes (colibacilloses), virales (rotavirus) ou dues à des protozoaires (cryptosporidiose) sont responsables de pertes importantes dans les premiers jours de vie, pouvant augmenter la mortalité néonatale de 10 à 15%.
- *conduite d'élevage* : la petite chirurgie effectuée par l'éleveur autour de l'agnelage (caudectomie, pose de boucle auriculaire, castrations) peut être la cause d'infections diverses, aisées à prévenir au moyen d'un conseil adapté.

Ensuite, les aides représentent une part importante des produits de l'exploitation, une partie de leur versement est conditionnée à des pratiques d'élevage idoines ; le vétérinaire a un rôle à jouer également dans ce domaine : à cet effet, un guide des

bonnes pratiques ovines (GBPO) a été rédigé récemment et constitue un outil d'accompagnement efficace pour le praticien. Il décrit en effet une approche sanitaire qui détaille le respect des formalités sanitaires (bilans sanitaires d'élevage, protocoles de soins), la traçabilité des interventions (ordonnances, registre sanitaire), la gestion de la pharmacie (en particulier la collecte des déchets d'activité de soins à risque infectieux), la santé du troupeau (la formation éleveur ovien infirmier en est partie prenante), la détection et la déclaration des avortements.

Enfin, nous avons vu que l'indice des prix d'achats des moyens de production agricole est une variable déterminante des coûts de production. En ce qui concerne les frais vétérinaires, les impératifs économiques sont évidents, mais pas uniques : la diminution de la consommation d'antibiotiques dans les élevages est une volonté des pouvoirs publics; de façon plus générale la diminution des intrants est un souhait de la société. Dans ce contexte, il devient urgent et nécessaire de privilégier des pratiques vertueuses : alternatives à l'antibio-supplémentation, vaccination plutôt que métaphylaxie, justification d'un traitement au moyen d'analyses (bactériologiques, parasitaires...), amélioration des pratiques d'élevage plutôt que recours à l'antibio-prévention...

## CONCLUSION

La conjoncture actuelle, plutôt favorable aux cours de la viande ovine, ne doit pas occulter la stagnation du revenu de l'éleveur du fait d'une augmentation des charges. Au-delà de son activité traditionnelle qui reste toujours partielle et difficile en élevage ovin producteur de viande, le vétérinaire praticien, s'il veut maintenir ou développer son activité dans ce domaine, doit proposer des services nouveaux : conseil en élevage (reproduction, néonatalogie, parasitologie), formation des éleveurs, sensibilisation aux bonnes pratiques d'élevage.

## BIBLIOGRAPHIE

- Amalric, S. 2011. *Variabilité de la concentration en immunoglobulines G du colostrum de brebis et conséquences sur la survie précoce de l'agneau*. Thèse Méd. Vét., Toulouse, 95 p.
- Bellet, V. 2012. *Amélioration du revenu ou maîtrise des coûts de production, la productivité des brebis est primordiale*. In *Journées nationales GTV*, Nantes, pp. 407-412, SNGTV, Paris
- Bellet, V. & Morin, E. 2005. *Approche des coûts de production et des déterminants du revenu en élevage ovin viande. Étude sur des cas-types et des fermes de référence*. Institut de l'Élevage, 76 pages.
- Tchakerian, E., Bellet, V., Bataille, J.F., Bellamy, J.P., Cailleau, L.M. 2003. *Résultats techniques et économiques des exploitations ovins viande de la base de données « appui technique » et du « socle national » réseaux d'élevage. Campagne 2001*. Institut de l'Élevage, 24 pages.
- Tchakerian, E., Jousseins, C., Bellet, V., Bataille, J.F., Cailleau, L.M. 2009. *Résultats 2008 des exploitations ovins viande. Synthèse des réseaux d'élevage de la base de données « appui technique »*. Institut de l'Élevage, 28 pages.
- Tchakerian, E., Jousseins, C., Bellet, V., Bataille, J.F., Cailleau, L.M. 2010. *Résultats 2009 et estimations 2010 des exploitations ovins viande. Synthèse des réseaux d'élevage de la base de données « appui technique »*. Institut de l'Élevage, 24 pages.
- [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) . avril 2010. Enquête cheptels de novembre-décembre 2009 : Résultats français